

**PROJET
LIGUE PROVENCE ALPES
DE HANDBALL**

« PARI 2012 »

INTRODUCTION

Ce projet sportif s'inscrit dans le sillon du projet fédéral à venir en tenant compte des particularités de notre région dans sa globalité.

Notre intention première est **tout d'abord de respecter les engagements pris par nos prédécesseurs** auprès des diverses instances, de développer les actions en cours et celles en gestation du précédent projet **mais nous avons aussi l'ambition légitime de lancer des actions innovantes.**

Nous savons par expérience qu'aucun projet, qu'aucune action ne peuvent se réaliser, sans **la participation active des Comités et des Clubs, sans le soutien indispensable des instances décisionnaires de la région PACA et sans l'appui éclairé de tous.** C'est pourquoi ce projet vous est présenté pour que **vous nous fassiez part de vos remarques, de vos critiques et de vos propres propositions.**

Nous nous engageons résolument dès à présent à être constamment à votre écoute pour répondre le plus parfaitement possible à vos besoins.



Présentation générale des objectifs

Pour affirmer l'importance que nous accordons tous à notre sport et le renforcer, nos propositions veulent développer les points suivants :

- Amélioration des services de la Ligue** auprès des clubs et de ses relations avec les entités sportives.
- Multiplication de tout type d'action visant à diversifier le handball**, ciblant des populations différentes et des pratiques adaptées : insertion, handicap, corporatif et loisirs, événementiel
- Sollicitation permanente des licenciés** par nos forces vives (cadres salariés et bénévoles) afin qu'ils continuent et accentuent leurs efforts de formations, sources de la vitalité du handball sur tous les plans : *sportif, administratif, arbitral, technique etc.*
- Augmentation cohérente et significative du nombre de pratiquants et des unités de rassemblement.**
- Renforcement de l'élite** en adéquation avec le droit à l'existence de tous les clubs quel que soit leur niveau.

OBJECTIF 1

Améliorer les services de la Ligue auprès des clubs et ses relations avec les entités sportives

NOS PRINCIPES D'ACTION :

Afin d'être plus performante la LPAHB doit :

- Renforcer les possibilités d'actions et de communications de ses commissions,
- Afficher une complète transparence dans ses décisions,
- Avoir une réelle disponibilité envers les Comités et les clubs.

C'est pourquoi concernant l'organisation :

- ⇒ En fonction de leurs attributions les membres du comité directeur seront prêts, sur la base d'un calendrier préétabli ou aménagé en cas d'urgence, à rencontrer les Comités et les clubs et à échanger de manière constructive afin que les décisions importantes soient comprises et amendées si nécessaire.
- ⇒ Chaque mois, un représentant du bureau directeur devra rencontrer les Comités pour une bonne coordination des actions communes. Les Présidents des commissions seront joignables et attentifs aux problèmes spécifiques des clubs ou des comités.
- ⇒ Le Secrétaire Général devra orienter progressivement sa tâche vers un rôle de directeur administratif en s'appuyant sur une équipe composée de salariés compétents et de bénévoles actifs. Un challenge « Edwige » récompensera les secrétariats de clubs les plus performants. Une formation informatique doit être mise en place pour initier ou perfectionner les dirigeants qui le sollicitent.
- ⇒ Un secrétariat dédié à la Présidence de la Ligue s'attachera à répondre à toutes les demandes écrites, et devra éviter les chevauchements des obligations liées à la fonction.

Concernant les commissions

➡ La commission des finances

Elle sera renforcée et travaillera réellement en liaison *avec la trésorerie, le marketing et le développement* amenant, des réunions et des bilans plus réguliers, une écoute constante des problèmes particuliers qui peuvent surgir et une réponse rapide et transparente pour tous.

➡ La commission sportive

Elle se dotera de responsables *pour chaque catégorie y compris au niveau national*. Un représentant de la Ligue sera présent lors des finales dotées de trophées et les remettra officiellement.

Les championnats seront réétudiés en fonction des réalités de la Ligue et des Comités. *La concertation et la communication seront effectives pour les divers choix lors de qualifications (championnats nationaux ou inter régionaux).*

➡ La commission d'arbitrage

Elle devra, *dans la mesure de ses ressources humaines*, adapter les désignations aux réalités de la Ligue. La CRJA basera son travail sur la mise en commun des compétences des arbitres, techniciens, suiveurs, Comités et clubs mais aussi celles des enfants et de leurs parents. La CRA s'attachera à donner une image positive de la fonction arbitrale dès le plus jeune âge.

Les commissions (suite)

➔ La commission de discipline et celle des litiges

Elles devront, outre leur mission de base, mettre en place **une sous commission « violence et incivilité »** en se servant du travail effectué en 2006. Ce rôle préventif devant déboucher sur une diminution des affaires disciplinaires.

➔ La commission médicale

Déjà opérationnelle dans son activité de référence, elle aura à cœur de mettre en chantier des colloques attractifs et excentrés de prévention et d'information indispensables à la bonne santé de nos licenciés (*contrôle médical et dopage, alimentation et préparation physique, suivi médical des sélections, etc.*). Elle mettra en place une formation de base médicale pour les cadres techniques

➔ La commission communication

Elle devra assurer une meilleure couverture médiatique des résultats et diffuser des comptes rendus réguliers sur Internet sur un site attractif.

L'utilisation méthodique de cet outil moderne est un élément capital de notre développement et des actions seront mises en place pour que les clubs et la Ligue se dotent d'un matériel informatique performant.

Elle devra redynamiser les relations avec la presse régionale et locale.

Les commissions (suite)

➔ La commission marketing

- Elle mettra en place, en relation avec les clubs, un réseau de partenaires privilégiés en essayant d'imbriquer les différentes entités sportives pour plus de reconnaissance : *édition d'un annuaire des entreprises partenaires de nos clubs.*
- Elle mettra en valeur des manifestations labélisées Ligue Provence Alpes
- Elle essaiera *de faire vivre le handball à travers son histoire* et de construire l'avenir sur la base des forces ayant contribué à la constitution de notre Ligue.

➔ La commission homologation, qualification, réglementation

- Elle fera diligence pour la visite des gymnases et sera attentive aux problèmes liés à Gest' hand.
- Elle sera à l'écoute des problèmes rencontrés par les clubs et maintiendra un cadre réglementaire de manière équitable et transparente.

Les présidents de commissions départementales ou leurs représentants seront invités (au frais des comités) à chaque réunion de commission de ligue.

Un point d'étape sera fait trimestriellement pour suivre de manière concrète les évolutions du programme.

OBJECTIF 2

Multiplier tout type d'actions visant à diversifier le handball, ciblant des populations différentes et des pratiques adaptées :
insertion, handicap, corporatif et loisirs, événementiel

NOS PRINCIPES D'ACTION :

- Impliquer toutes les commissions
- Associer humanisme et partenariat

Nous voulons fermement :

- ♥ **Pérenniser les actions mises en place grâce à la politique de la ville, en conservant le salarié référent, et étoffer l'équipe de bénévoles qui l'accompagne.**
- ♥ **Créer des actions régulières autour du thème du handicap, en mettant en place une équipe motivée et aguerrie à ce type de manifestations.**
- ♣ **Donner une dimension supplémentaire aux grands événements du handball provençal par les efforts conjugués des commissions, et en particulier celle de la commission " communication et marketing " .**
- ♥ **Mettre en place des actions innovantes visant à différencier le handball des autres disciplines sportives tout en conservant ses propres valeurs.**
- ♣ **Nous rapprocher des entreprises pour organiser des manifestations sportives permettant de tisser des liens privilégiés, en développant un handball loisir en osmose avec celui des clubs.**

Par tout cela notre image sera dynamisée auprès des pôles de financements privés.

OBJECTIF 3

Solliciter en permanence les licenciés par nos forces vives (cadres salariés et bénévoles) afin qu'ils continuent et accentuent leurs efforts de formation source de la vitalité du handball sur tous les plans : sportif, administratif, arbitral, technique etc.

NOS PRINCIPES D'ACTION :

- Nous voulons **confirmer l'importance de la FORMATION** et de la remise à niveau de la totalité des intervenants de la vie associative, **enjeu majeur de la survie de notre sport.**
- Le travail de la majorité de nos commissions**, allié au moteur performant constitué par nos cadres d'état, de Ligue et de Comités doit être **soutenu et planifié** car l'usure des bénévoles trop diversement sollicités est réelle.
- Le **côté attractif et convivial doit suppléer le côté obligatoire.**

Pour ce faire seront utilisés les moyens suivants :

- ▶ **D.F.E, Assises, Formations spécifiques (trésorerie, secrétariat, partenariat...).**
- ▶ **Soirées à thèmes pour des niveaux différents d'entraîneurs, de joueurs.**
- ▶ **Implications plus fréquentes des personnalités en activité dans la formation.**
- ▶ **Avoirs financiers pour les clubs les plus attentionnés.**
- ▶ **Réunions couplées à des soirées de gala.**

OBJECTIF 4

Augmenter avec cohérence et significativement le nombre de pratiquants et les unités de rassemblement.

Nous voulons formellement :

- **Favoriser** le maintien ou la création d'antennes ou de nouveaux clubs dans les zones encore vierges, par l'action de nos cadres techniques et par la diversification des actions des commissions développement et hand pour tous.
- **Avec l'aide du Comité 13**, rechercher le consensus des clubs marseillais pour susciter le maillage des entités sportives et renforcer l'existant. Nous voulons **affirmer notre priorité** dans ce domaine par la création au sein de la Ligue d'un poste d'élue en charge du « secteur marseillais » et du suivi des clubs de notre territoire.
- **Encourager**, par des dotations ou par la mise à disposition de bénévoles et des professionnels, les initiatives permettant la création d'événements liés à la promotion et au développement du nombre de licenciés et confirmer l'accompagnement de la Ligue lorsque la progression persiste d'une année sur l'autre.

OBJECTIF 5

Renforcer l'élite en adéquation avec le droit à l'existence de tous les clubs quel que soit leur niveau.

Nous voulons résolument :

- Maintenir une politique ambitieuse et de qualité** pour nos pôles, nos actions techniques et nos sélections.
- Soutenir les clubs formateurs** pour que leurs compétences soient en synergie avec les clubs de haut niveau sans que cela nuise à leur identité territoriale et à leur dynamisme.
- Conserver le cadre technique féminin contractualisé** pour appuyer le travail du C.T.S. et des clubs féminins provençaux et ainsi augmenter les résultats quantitatifs et qualitatifs par des actions plus fréquentes.
- Appuyer une action concertée avec la ville de Marseille, le Comité 13 et les Clubs marseillais** pour le renforcement du haut niveau au cœur de la cité phocéenne.
- Appuyer une action concertée avec le Comité 84 et les clubs vauclusiens pour faire émerger un club de nationale masculine**, reflet du travail accompli et espoir d'ancrage pour les jeunes vauclusiens.
- Mener une action concertée avec les Comités 04 et 05** afin d'organiser une ou plusieurs structures permettant de **stabiliser le niveau régional et davantage** si l'opportunité se présente ceci afin de renforcer le maillage trop lâche dans ces secteurs.
- Enfin, **instituer trois fois par an un rassemblement des responsables des clubs nationaux** pour entendre leurs remarques et besoins au regard de la vie régionale.